



Agenda 21 de Balagne

<http://agenda21.arobase-multimedia.com>

Ateliers actions

Jeudi & Vendredi 3 & 4 mai 2012



Objectifs et déroulement des ateliers actions



Les ateliers actions des 03 et 04 mai 2012 avaient pour objet d'identifier et de concrétiser le programme d'actions en mesure de constituer l'Agenda 21 du Pays de Balagne.

4 ateliers se répartissant en deux journées ont traité les thématiques suivantes :

- Habitat durable – Énergie (OPAH, amélioration des performances énergétiques des bâtiments privés et publics, existants et projetés, création d'une école primaire, association à la lutte contre la précarité énergétique, guide architectural pour de nouveaux projets, formation et sensibilisation des professionnels, éducation à l'environnement)
- Ressources (plan média déchets, études mobilité)
- Biodiversité (atlas biodiversité, inventaire des arbres remarquables, plan de prévention contre les plantes et espèces invasives, reconquête des vergers traditionnels de la Balagne, valorisation thématiques des sentiers, promotion des circuits courts)
- Éducation à l'environnement (agenda 21 scolaire),
- Culture : Schéma de développement culturel, promotion de la langue corse
- Sociétal : Indicateurs qualité de vie, attentes des néo balanins

Les ateliers-actions ont permis de préciser avec les porteurs de projet, leurs partenaires et des financeurs, le contenu et les modalités des actions envisagées. Il faut rappeler que le programme d'actions prioritaires de l'Agenda 21 du Pays de Balagne a été établi à l'issue d'un processus comprenant les précédents comités de pilotage, le diagnostic partagé et ses ateliers, et le dernier comité technique. Ces premières actions, choisies par le Pays, ont chacune un porteur, et des partenaires techniques et financiers. D'autres actions, retenues ou évoquées, seront à examiner dans la suite du processus d'Agenda 21 engagé par le Pays.

Ce compte-rendu a pour objet :

- (1) de rappeler les enjeux des actions proposées, contenus, étapes de réalisation, budgets prévisionnels des différents projets présentés (une fiche rédigée par le porteur de l'action détaille par ailleurs ces éléments) ;

- (2) mais également de relater les échanges, interrogations et **besoins de complément et de précision,**

À COMPLÉTER

afin : > d'une part, d'améliorer les fiches actions proposées,

> d'autre part, de promouvoir la complémentarité et la synergie entre les porteurs et acteurs d'actions.

Cette dernière sera initiée dans le cadre d'éventuels micros-ateliers de travail complémentaires.

Rappel Agenda 21

i

L'Agenda 21

→ Les premiers
agendas 21 :
Bonifacio
Balagne

Diagnostic territoire

Orientations stratégiques

Programme d'actions

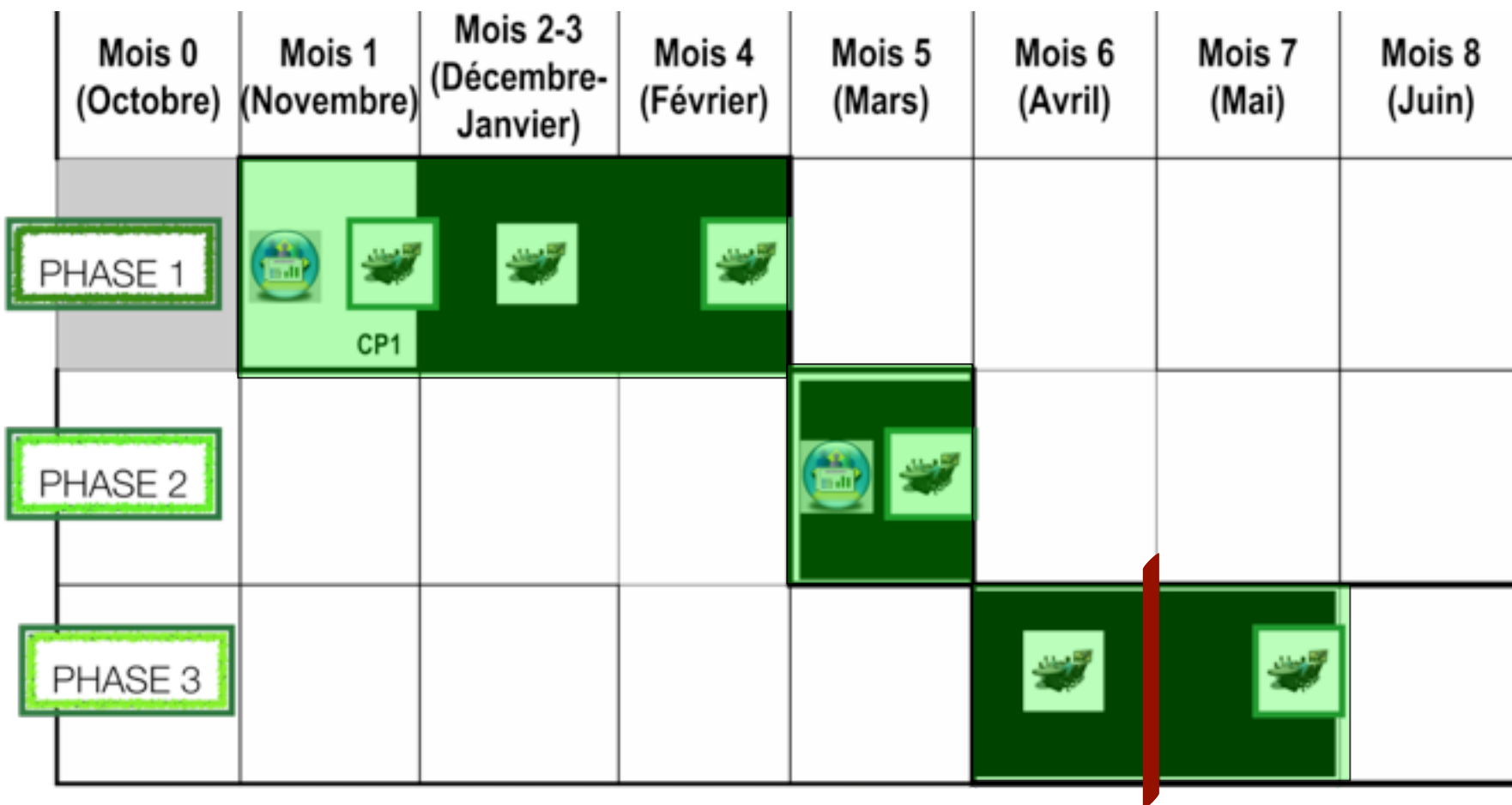
ACCOMPAGNEMENT : ingénierie sur 6 mois
pour définir un **PLAN D' ACTIONS**

- à valeur démonstrative et reproductible
- finançable et réalisable sur 2/3 ans,
autour de 6 **AXES** :

biodiversité
déchets
énergie

culture
déplacement
habitat durable

LE DÉROULEMENT



AXE 1. Préserver et valoriser les ressources

AXE 2 . Produire un développement équilibré et solidaire sur le territoire

AXE 3. Partager et promouvoir les connaissances, la mémoire et une culture vivante

21 actions retenues, travaillées lors des «ateliers Actions»

après une réflexion préalable sur la base du modèle de fiche-action présenté ci-après



Atelier : Habitat durable - Énergie - 3 mai 2012, 9h30

1. Diagnostic énergétique du Pays de Balagne - bâtiments publics
2. OPAH énergie (A : Cartographie des déperditions énergétiques & B : Maîtrise des consommations énergétiques)
3. Création d'une école primaire (*meilleures performances énergétiques*)
4. Programmes de formation et de sensibilisation des professionnels adaptées, à la carte, in-situ (EDEC)
5. Elaboration et publication d'un guide « Construire en Balagne en harmonie avec le climat »
6. Éducation 6A : à l'environnement & 6B : au patrimoine
7. Association au plan régional de lutte contre la précarité énergétique (*territoire-test*)

Atelier : Déchets - Déplacements - Ressources - 3 mai 2012, 14h30

8. Plan média déchets
9. Étude mobilités A : mobilité /transport vert & B : mobilité à l'échelle de la Balagne
10. Étude sur les potentialités de la biomasse et du bois énergie

Atelier : Biodiversité - 4 mai 2012, 9h30

11. Atlas de la Biodiversité des communes (ABC) de Balagne
12. Inventaire des arbres remarquables de Balagne et sa valorisation
13. Programme de prévention contre les plantes & les espèces piscicoles invasives
14. Valorisations thématiques des sentiers de Balagne
15. Reconquête des vergers traditionnels de Balagne
16. Production et vente en circuits courts

Atelier : Culture - Société - 4 mai 2012, 14h30

17. Schéma de développement culturel
18. Casa balanina di a lingua
19. Accompagnement d'un établissement scolaire pour la mise en place d'un Agenda 21 scolaire
20. Caractérisation et attentes des néo-balanins
21. Mise au point d'un tableau d'indicateurs de la qualité de vie des résidents balanins

Afin de préparer au mieux les prochains ateliers, merci de bien vouloir retourner cette fiche complétée en ajoutant les lignes et annexes nécessaires par mail au plus tard le 12 avril 2012 à bona@oec.fr et/ou a.arnal@agence-paysages.fr

Agenda 21 - AXE :

TITRE DE L'ACTION :

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Décrire très succinctement le programme d'actions, ses enjeux, les objectifs poursuivis par le Maître d'ouvrage, ainsi que les attendus vis-à-vis des publics visés.

- Contexte de l'action :
- Enjeux :
- Objectifs poursuivis par l'action :
- DÉROULEMENT DÉTAILLÉ PRÉVU ET ÉTAPES : *Détailler les étapes clés du projet telles que vous les envisagez en tenant compte des partenariats extérieurs utiles.*
- Public cible :

ORGANISATION DE L'ACTION : PORTEURS ET PARTENAIRES

- Porteur de l'action :
- Personne pilote (coordonnées) :
- Référent au sein de la collectivité :
- Élu référent :
- Partenaires financiers :
- Partenaires techniques :

DURÉE DE L'ACTION :

Préciser l'état d'avancement actuel, les étapes indispensables à réaliser (coordination nécessaire) et la durée de réalisation du projet

- État d'avancement : engagée en cours d'engagement à lancer

Ajouter des lignes au tableau ci-dessous selon les besoins ci-dessous.

Étapes-clés	2012	2013	2014	2015

Étapes à venir envisagées :

FINANCEMENT DE L'ACTION

- Estimation du coût global (enveloppe estimée) :

Ajouter des lignes au tableau ci-dessous selon les besoins.

Plan de financement prévisionnel (montant et part) :

Financeurs	2012	2013	2014	2015
Autofinancement :				
.....				

Rédacteur de la fiche : porteur financeur partenaire technique
Merci de nous indiquer votre nom, fonction, organisme, adresse, téléphone, mail :
.....

Résumés des échanges en ateliers et synthèse

• 1. Diagnostic énergétique du Pays de Balagne

Action portée par **Aghjasole**, Espace Info Énergie. Une fiche complète a été présentée par le porteur.

Sur chaque commune volontaire, il est prévu un diagnostic d'ensemble de ses consommations (y compris celui de l'éclairage public) pour un bilan énergétique, et de proposer ensuite un diagnostic plus poussé sur quelques bâtiments publics fréquentés et représentatifs (état des lieux plus poussé et propositions d'investissements).

Offre projetée : (1) Bilan énergétique de la commune, (2) Diagnostics « éclairage public », (3) Diagnostics énergétiques spécifiques

Enveloppe globale estimée : 146 550 HT sur les étapes (1) et (2) sur les 36 communes (une commune pilote en 2012).

> **L'ADEME** propose depuis 2 mois, des aides à la rénovation de l'éclairage public pour les communes de moins de 2 000 habitants (date de remise début octobre après diagnostic) : le diagnostic en amont, mené selon un cahier des charges normalisé bénéficie d'aides de 70 à 90 % selon la taille de la commune ; les travaux sont ensuite aidés, selon la baisse de consommation énergétique visée (de 360, 1 600 à 3 000 euros par point d'éclairage selon si le facteur de réduction est de 2, 3 à 4) - non cumulable avec les aides EDF. Or, 34 communes de Balagne ont moins de 2 000 habitants.

> **Le Pays** doit **fédérer** les initiatives des communes volontaires, en tant que chef de file : informer, coordonner et communiquer. Aregno pourrait être la commune pilote de la double démarche en 2012 : bilan énergétique et rénovation de l'éclairage public. Le **Conseil de développement** du Pays de Balagne s'implique comme partenaire technique.

À COMPLÉTER

**-> compléments de la fiche (plan de financement et calendrier...) ;
première réunion entre le Pays, l'EIE Aghjasole, l'ADEME et la DdEn.**

Partenaire : SMPB

Envisager et prévoir réunions d'informations avec élus et maires concernés

Appui de l'OEC et de l'ADEME

Manque communes pilotes, à initier

Formaliser une feuille de route entre SMPB – Aghjasole et l'OEC (DdEn)

Modalités et conditions de mise en œuvre technique, financière et en termes de communication, et accompagnement

Prévoir une réunion d'informations dédiée aux élus (SMPB – Aghjasole – OEC)

Déterminer communes pilotes, sites de démonstration, des opérations tests (bâtiments témoins, etc.)

Modalités et conditions de mise en œuvre, accompagnement en termes d'ingénierie et de financement.

Conditions de financements (à voir) pour chacune des 3 étapes proposées par Aghjasole, et niveau, conditions, modalités de participation financière et en termes d'accompagnement et d'ingénierie technique.

• 2. OPAH - (1A : Cartographie des déperditions énergétiques & 1B : Maîtrise des consommations énergétiques)

Volet A : sensibilisation et communication à partir de l'outil de thermographie (aérienne et terrestre) &

Volet B : aides supplémentaires sur l'OPAH, en privilégiant les copropriétés dégradées et en complétant les aides «Habiter mieux».

Action portée par le responsable Développement de la **Communauté de communes du Bassin de vie de l'Île-Rousse**.

- Référent au sein de la Collectivité : **Olivier Franceschini**

Deux fiches ont été préparées par le **CCBVIR** et le **Pact Corse**, partenaire technique (ainsi que par **AGHJASOLE**, espace info énergie).

- Partenaires financiers : OEC/DdEn

L'espace info énergie développe un plan de communication 2012 (automne et hiver) à partir de l'exemple d'un bâtiment collectif et d'une copropriété, grâce à des expositions et permanences.

L'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) en cours est de droit commun (2012-octobre 2013, avec reconduction). La future, qu'il est prévu de lancer sur le même périmètre, portera sur les copropriétés dégradées. Les porteurs et animateurs ont 18 mois de recul. Les financements proviennent de l'ANAH, du CG et de la CTC. L'ADEME (par le PRODEM) finance des diagnostics énergétiques.

Le volet A est un outil d'aide à la décision et d'accompagnement de la collectivité dans l'exploitation des données et la communication sur le territoire. Acquisition des données à partir de septembre 2012. Exploitation et diffusion : mai à automne 2013.

Volet B : L'action à mener sera en complément du dispositif «habiter mieux». L'objectif est d'améliorer de réduire de 25% les consommations énergétiques. Un DPE (diagnostic de performance énergétique) avant et après, pris en charge par le CCBVIR et réalisé par le Pact Corse, permettra de le vérifier. Une aide incitative forfaitaire cumulable permettra d'apporter un soutien meilleur et plus précis sur des questions énergie : une trentaine de dossiers seraient éligibles entre 2012 et 2014. Actions entreprises : communication, montage de dossiers, partenariat, montage et dépôts de financement des travaux...

À COMPLÉTER

-> compléments de la fiche par le porteur sur le contenu et les conditions de mise en œuvre.

Volet A :

- **Le porteur doit établir une feuille de route et un plan d'action technique en vue d'engager et de suivre l'opération.**
- Cf. financements possibles de cette cartographie (taux à valider) et accompagnement pour la mise en œuvre de la **DdEn**
- Budget estimé : 74.500 € sur 2012-21015

Volet B :

- Budget estimé : 194 200 € sur 2012-21014 travaux + com (plafond de d'aides à 2300 euros par dossier de propriétaire bailleur ou occupant grâce à l'Agenda 21)
- **Le porteur doit établir une feuille de route et un plan d'action technique en vue d'engager et de suivre l'opération.**
- Suivi, accompagnement, et participation financière à établir avec la **DdEn** – Modalités de mise en œuvre .
- Modalités d'ouverture et de prise en compte de l'opération afin d'intégrer la précarité énergétique dans l'OPAH en cours (action 7).

- **3. Création d'une école primaire**

Action portée par la **commune de Santa-Reparata-di-Balagna**. Une fiche a été présentée par le porteur.

- Référent au sein de la Collectivité : **Marie Grossi et Pierre Poli**
- Élu référent : **Ange-François Vincentelli**

Réception des travaux : Rentrée 2013 (avril-août 2012 : Phase d'études ; septembre 2012-août 2013 : Phase des travaux)

Budget prévisionnel total (2012 : 509 311,50 € - 2013 : 461 990 €) - autofinancement de la commune de 20%.

Partenaire technique : Cabinet AUAD

Besoin : une école pour le village de Santa-Reparata plus fonctionnelle, économe et confortable.

Enjeux : construire une nouvelle école durable dans le choix des matériaux, l'isolation, la gestion de l'eau, de l'énergie, de la luminosité et du confort

Objectifs : BBC et tendre vers les normes HQE - Faire absorber les surcoûts / A21

> Le permis de construire est en cours, les plans présentés sans être définitifs. Un accompagnement technique est souhaitable. Les aides appuieront un projet dont les ambitions dépasseront les obligations réglementaires. Ce projet peut s'inscrire dans le cadre d'un appel à projet fin 2012 sur les bâtiments neufs, sur des fonds conjoints ADEME/CTC.

À COMPLÉTER

-> compléments de la fiche ; première réunion entre la commune, le maître d'œuvre, l'Ademe et l'OEC/DdEn.

Rapprochement de la commune vers l'OEC/DdEn pour soutien technique et participation financière

Demande urgente de collaboration en termes d'ingénierie et de cofinancement (projet architectural en cours)

- 4. Programmes de formation et de sensibilisation des professionnels adaptées, à la carte, in-situ

Action portée par **Aghjasole**, Espace Info Énergie. Une fiche complète a été présentée par le porteur.

Objectifs et enjeux :

- Former et faire connaître les nouvelles technologies liées aux métiers existants (chauffe eau solaire, bois énergie, pompes à chaleur),
- Professionnaliser et sensibiliser les entreprises aux nouvelles réglementations et labellisations liées aux énergies nouvelles et renouvelables,
- Emmener les formations sur les territoires et les maintenir si petit nombre d'inscrits .

Prévisionnel : 5 à 10 formations / an - 5 000 € /formation Aghjasole) - Plafond (des aides) : 1000 € /jour (voir CCI)

Prévisionnel financier : 5 000 € en 2012 ; 50 000 € en 2013 (5 à 10 formations/an)

> Les formations (améliorations, sensibilisation...) doivent se tenir sur le territoire balanin, sous l'égide du **Pays**, estampillée «agenda 21».

> Les formations sont financées par l'**OEC/DdEn**. Les organismes de formation peuvent solliciter des aides complémentaires du dispositif régional **EDEC** (Engagement pour le développement de l'emploi et des compétences), pour monter des actions in situ à partir de 2 participants. Le dispositif est piloté par la **CCI de Haute-Corse** (M. Agostini).

Ce complément peut souvent être utile.

> Parmi les besoins identifiés, les formations qualifiantes (QUALI-Bois, QUALI- Sol [chauffage et eau chaude solaire thermique], QUALI- PV [photovoltaïque] et QUALI- PAC [pompe à chaleur], qui est devenue obligatoire), la réglementation thermique (RT) 2012... Il faudrait impliquer les artisans et les architectes.

-> **AghjaSole doit établir une feuille de route et un plan d'action technique en vue d'engager et de suivre l'opération.**

> Perspectives d'intervention en 2012 et 2013 de l'EDEC et de l'OEC (DdEn)

> Modalités de conventionnement ; conditions de mise en œuvre

À COMPLÉTER

- 5. Élaboration et publication d'un guide "Construire en Balagne en harmonie avec le climat"

Action portée par le **Pays de Balagne**. Une fiche a été présentée par le porteur.

- Élu référent : **Attilius Ceccaldi**

Enjeux : Initier une stratégie de construire mieux en Balagne, en harmonie entre le bâti et l'énergie, document en appui du conseil architectural sur le pays de la Balagne.

Cibles : résidents, populations, élus, entreprises, architectes

Budget prévisionnel : 39 000 € (conception, réalisation, diffusion) - Prévisionnel de réalisation : conception et réalisation (2012) – finalisation et diffusion (2013).

> Cette action est menée par l'architecte-conseil de Balagne, avec le soutien du **CAUE de Haute-Corse** : l'objet est d'obtenir un document (le guide de préconisation architecturale pour rénover, agrandir ou construire, avec le climat), en continuité de la Charte paysagère, urbanistique et environnementale.

> Le **Conseil de développement** de Balagne souhaite s'impliquer comme partenaire technique, relai du contenu et diffusion. Associer également les architectes, difficile à mobiliser, à l'élaboration du projet et la conception du guide.

> Publication, communication par l'architecte-conseil de Balagne et diffusion par le Pays et par les communes au moment du retrait du dossier du permis de construire ou du certificat d'urbanisme ; support pour les permanences de conseil architectural ; outil de mobilisation des architectes (mise en réseau) ; base pour une exposition itinérante à envisager également (maintenir une animation sur ce thème en Balagne avec un porteur : voir le Pays de Balagne).

> Autofinancement : Pays et CAUE 2B ; co-financement ADEME/DdEn de 70%, de la DREAL et du CG 2B.

À COMPLÉTER

-> **compléments de la fiche par Florence Pinasco (Pays) en terme de première étape et de financements.**

Plan de financement à compléter, cahier des charges à rédiger/concevoir. – À suivre

- **6. Éducation 6A : à l'environnement & 6B : au patrimoine**

Action portée par Aghjasole & le CPIE. Une fiche a été présentée par les deux porteurs.

Deux produits différents : Aghjasole propose un programme pédagogique, le CPIE des sorties-visite de 2 à 3 jours.

Les sources de financement sont différentes. Le programme doit être fixé en juin.

Aghjasole a déjà des contacts dans les écoles, qu'il s'agira de concrétiser sous l'égide du Pays dans le cadre de l'Agenda 21, en coordination avec l'offre du CPIE.

Le Pays de Balagne est le point d'unification nécessaire pour identifier, positionner et quantifier les actions.

> Voir aussi les autres actions impliquant une sensibilisation des enfants.

Volet A : Sensibilisation des scolaires (1er et 2nd cycles), et collège basée sur la découverte des énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation énergétique

Porteur : Aghjasole

Echéancier prévisionnel :

10 classes en 2012 - 10 à 15 classes en 2013 - 10 à 15 classes en 2014 - 10 à 15 classes en 2015

Budget prévisionnel : 2500 € par classe - 25 000 € en 2012 - 25 000 € à 37 500 € en 2013, 2014 et 2015

Volet B : Allier « environnement » et « patrimoine »

Porteur : CPIE Centre Corse A Rinascita

Intervention « terrain » à préciser et compléter (programme et sorties journées envisagées)

Budget prévisionnel : 310 euros / journée d'animation

Calendrier et budget à préciser

À COMPLÉTER

-> Réunion de coordination à établir entre Aghjasole, le CPIE, le Pays et les chefs d'établissement.

Financements prioritaires à négocier avec la DdEn pour démarrer en septembre 2013 (rentrée scolaire) et dès validation du COPIL A21

À Préparer et faire valider un programme en présence des porteurs, partenaires, financeurs éventuels (OEC – DdEn ; Education à l'environnement)

Finaliser les programmes et les organisations entre Aghjasole et CPIE Rinascita – SMPB et directeurs d'écoles, Inspecteur d'académie)

- **7. Association au plan régional de lutte contre la précarité énergétique (territoire-test)**

Action portée par le Pays. Une fiche est à préparer par le porteur.

- > L'étude est lancée au niveau régional. Les deux territoires d'Agenda 21 (Balagne et Bonifacio) seront associés à l'étude et participeront au comité de pilotage ; ils seront territoires-pilote d'application à la conclusion de l'étude.
- > Le Conseil de développement de Balagne s'implique comme partenaire technique.
- > Il s'agit de rester à la disposition de la DdEN pour alimenter la réflexion sur la précarité énergétique par les remontées des territoires.
- > Aghjasole est volontaire.

-> **Rédaction de la fiche (Pays)**

-> **Participation du Pays au prochain comité de pilotage le 4 juin à Ajaccio.**

-> **> Informer Aghjasole et les services sociaux des collectivités locales (Pays)**

À COMPLÉTER

- **8. Plan média déchets**

Action portée par Le Pays.
Fiche à préparer.

> Le SYVADEC est un syndicat mixte à vocation régionale, créé en 2007. Il a 240 adhérents, dont les 3 communautés de communes de Balagne. Il assure le traitement des déchets ménagers et assimilés. Il est en aussi en charge de la prévention, du recyclage et de la valorisation des déchets ménagers. Les déchets issus du tri sélectif sont valorisés (emballage, verre, papiers) ; d'autres filières sont aussi développées (meubles, textile...).

> Marie-Emmanuelle Arrighi présente l'ensemble des opérations menées et des outils de communication mis à disposition par le SYVADEC pour informer et sensibiliser différents publics :

- grand public (stand d'information, compostage (site internet, affiches, réunions, distribution de composteurs, possibilité d'équipement des cantines scolaires ou de jardins en démonstration), guide «acheter malin» (animations), kit de communication,
- enfants et jeunes (kit pédagogique sur les piles, sur le tri des déchets, concours, jeu en ligne),
- professionnels : écogestes au bureau, charte du papier recyclé, «Table verte» (huile alimentaire, verre, carton...),
- événementiel : éco-festival.

Le SYVADEC peut les mobiliser particulièrement sur le territoire du Pays dans le cadre de l'Agenda 21.

Si cette compétence est portée chaque communauté de communes, le Pays peut coordonner un plan de communication annuel harmonisé sous sa signature à l'échelle micro-régionale, sur les déchets, notamment sur la réduction des quantité à la source.

Le plan de communication peut porter sur la boîte à outils existante :

- les éco-festivals (certains sont déjà volontaires), action par le SYVADEC,
- l'utilisation des supports existants, en travaillant en amont (écogestes au bureau par exemple),
- l'action auprès des scolaires (en articulation avec l'action en matière d'Éducation à l'environnement et au patrimoine),

en utilisant les fonds en place (service déchets de l'OEC, taux intéressant avec l'ADEME et le FEDER, aide possible sur des actions de communication en accompagnement des investissements de maîtrise d'ouvrage communauté de communes).

Sur les déchets du bâtiment, les stratégies peuvent différer selon le type de chantier, public ou privé, et la taille des entreprises :

- étudier la possibilité d'adapter les déchetteries (ordures ménagères) pour récupérer des déchets de petits chantiers de particuliers et des travaux des petits artisans,
 - **point important** : pour les marchés publics ou d'importance, l'intégration d'exigences précises concernant les déchets dans le DCE travaux (exigence de la production du SOGED, le Schéma d'organisation et de gestion des déchets) et la prise en compte du critère déchets pour le jugement des offres ; la DREAL (préfecture) et la CTC vont demander cette prise en compte dès la conception (cahier des charges en préparation pour les marchés publics) : il peut y avoir ainsi engagement volontaire d'une ou plusieurs collectivités sur de tels projets exemplaires avec un suivi (contrôle) et un bilan permettant ensuite de diffuser cette initiative ;
 - une sensibilisation par l'OEC des élus et des entreprises sur la plateforme de Calvi, l'occasion d'engager le dialogue avec les professionnels et d'adapter l'offre aux contraintes réglementaires.
- > La Chambre de métiers peut apporter son appui par de la formation et de l'information initiale.

À COMPLÉTER

-> création de la fiche par Florence Pinasco (Pays), élu référent : Attilius Ceccaldi.

Mise en place d'un groupe de travail d'organisation de l'action au sein du Pays, avec les communautés de communes, le service Déchets de l'OEC et le SYVADEC pour la meilleure utilisation de ces deux boîtes à outils convergentes, technique et financière.

Ce groupe de travail est à constituer et à initier par le SMPB

- Porteur : SMPB – planifier l'organisation avec SYVADEC et autres partenaires (à préciser)
 - Partenaires et acteurs : à identifier (communautés de communes)
 - Partenaires institutionnels et associatifs : CCI, CMétiers, OEC, SYVADEC
 - o Pour agir, organiser et coordonner le plan d'action et la communication sur le territoire.
 - o Pays : coordinateur d'une politique de communication du territoire balain qui comprend 3 communautés de communes avec un suivi terrain (remontées des besoins)
Le Pays doit ainsi définir ses choix et en informer le SYVADEC pour établir une feuille de route A21 et préciser les moyens à mettre en œuvre.
- Objet à préciser ainsi que les modalités de mise en œuvre.**
- Le financement de ce programme est envisagé à hauteur de 80% si actions simultanées en investissement ; ce qui implique une maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes.

- **9. Étude mobilité A : mobilité /transport vert & B : mobilité à l'échelle de la Balagne**

Un objectif commun, sous deux formes : Volet A : une étude de faisabilité pour guider un investissement concret (opérationnalité) & Volet B : une étude plus globale de connaissance et évaluation des usages et pratiques à l'échelle du territoire.

Volet A :

L'action est portée par la **Communauté de communes du Bassin de vie de l'Île-Rousse**.

Une fiche complète a été préparée.

Cette étude consiste en une étude d'opportunité et de faisabilité d'un service de transport en commun vert par une navette quotidienne et permanente. Coût estimé : 50 000 euros.

> L'étude pourra être étendue aux transports scolaires et péri-scolaires.

Volet B :

L'action est portée par le **Pays de Balagne**.

Une fiche a été présentée.

Le calendrier doit être établi sur 18 mois (lien avec le PADDUC).

Coût estimé : 50 000 euros. L'action est financée par la Direction déléguée à l'Énergie (PRODEM, avec l'ADEME) à hauteur de 70%.

> Le Conseil de développement soutient particulièrement les deux volets de cette action, pour lesquels il souhaite être partenaire technique.

> Ces deux études devront être menées en cohérence.

À COMPLÉTER

-> Réunion Pays, CCBVIR et OEC/DdEn

-> Présentation des deux projets à l'OEC/DdEn qui peut intervenir aux niveaux : cahier des charges des études (ingénierie), conseils et accompagnement, établissement du budget prévisionnel, financement (montant à préciser).

Contacts et services, Calendrier d'intervention à entreprendre à planifier avec DdEn.

- 10. Étude sur les potentialités de la biomasse et du bois énergie

Action portée par le Conseil de développement. La fiche est à rédiger. Élu référent: Attilius Ceccaldi.
Il s'agit de s'inscrire comme **territoire-test** d'une étude déjà engagée à l'échelle régionale.

À COMPLÉTER

-> Rédaction de la fiche par le porteur

-> Préciser dans la fiche le porteur et l'animateur de l'action, les modalités d'intégration dans cette étude régionale, le calendrier et les partenaires techniques locaux impliqués (ONF, PNRC, Scandola, entreprises (Jean-Marie Leca par ex.), etc.)

- **11. Atlas de la Biodiversité des communes (ABC) de Balagne**

Action portée par la DREAL de Corse.

Une fiche a été préparée par le CPIE, partenaire technique.

Cette action consiste en la réalisation d'Atlas de la Biodiversité sur les 36 communes de Balagne :

un groupe de travail va être mobilisé,

- **Volet A : actualisation de la connaissance** : des inventaires seront à réaliser sur l'ensemble des 36 communes de la Balagne à partir des données et connaissances existantes à compléter, en impliquant les acteurs balanins,

- **Volet B : valorisation** : à partir de l'inventaire, mener des actions de valorisation de cette connaissance dans les communes volontaires.

> Le Conseil de développement sera un partenaire actif sur les deux volets.

> Les actions du volet B à destination des enfants devront être menées en lien et dans le cadre établi par l'action «Éducation à l'environnement et au patrimoine».

-> compléments de la fiche par Élodie Texier (DREAL) à apporter sur le détail du déroulement (étapes clés), le calendrier affiné (échancier des actions à venir) et sur le choix des premières communes à traiter selon leur représentativité de la diversité balanine des milieux.

À COMPLÉTER

- **12. Inventaire des arbres remarquables de Balagne et sa valorisation**

Action portée par l'Office de l'environnement.

Une fiche a été préparée. Cette action consiste en la mobilisation des moyens de l'Office, et en leur capacité d'entraînement pour : - compléter l'inventaire engagé pour couvrir les 36 communes de la Balagne, en impliquant les acteurs balanins, communes et habitants, dans cette démarche, pour identifier le ou les arbres pouvant faire l'objet d'un label «arbre remarquable de Corse» ou présentant un intérêt particulier à l'échelle du Pays ou d'une commune ;

- à partir de l'inventaire, mener des actions de valorisation de cette connaissance (ce que représentent ces arbres du point de vue historique, social, botanique, esthétique, mythologique) auprès des habitants, des enfants et des communes (possibilité d'inscription en élément paysager remarquable dans le PLU par exemple).

Cette seconde phase doit être développée selon les souhaits locaux.

-> compléments de la fiche par Sébastien Leccia (OEC) en terme de calendrier.

Coordination avec le Pays sur la partie valorisation / Voir avec S. Leccia

À COMPLÉTER

• 13. Programme de prévention contre Volet A : les plantes invasives et Volet B : les espèces piscicoles invasives

Volet A : les plantes invasives

Action portée et présentée par le Conservatoire botanique national de Corse. Une fiche a été préparée.

L'action vise à favoriser et promouvoir une filière de production et ventes d'espèces locales, alternatives à des espèces invasives et introduites actuellement commercialisées. Un travail à mener auprès et avec les pépiniéristes, mais aussi des collectivités et maîtres d'ouvrages, des aménageurs, et des particuliers. Les deux sites d'Agenda 21 locaux seront des territoires pilotes d'enquêtes et d'application d'une démarche qui a vocation ensuite à intéresser toute la Corse.

ÉTAPE 1 : Inventaire et étude de marché (diagnostic action) :

- Aspects techniques : Recherche des acteurs, réalisation d'un **annuaire** (identification des enjeux et besoins, enquête notamment dans les deux territoires pilotes Balagne et Bonifacio) : enquête auprès des pépiniéristes menée par AREFLEC sur les espèces cultivées et ornementales ;
- Sélection des espèces pouvant être proposées en substitution d'espèces invasives et établissement d'une liste ;
 - préparation d'une nouvelle **Charte** de non-commercialisation des espèces invasives et d'utilisation d'espèces locales ;
- Aspects économiques et commerciaux : **Étude de marché** (étude économique de la filière, évaluation de l'offre/demande, conditions de réussite, plan d'actions...), après appel d'offres ;
- Planification des besoins, mise en adéquation de l'offre et de la demande.

ÉTAPE 2 : Diagnostic action

- Fiches **actions** de soutien et organisation de la filière de production locale des espèces préconisées (à partir des résultats de l'étude de marché) ;
- Plan **médiatique** : communication et mise en relation des acteurs :
 - délibération des collectivités (Pays, CdC, communes) pour signer la Charte (structuration de la demande),
 - programme de sensibilisation des particuliers.

> Les collectivités (Pays, CdC et communes) sont invitées à signer la Convention/Charte du CBNC (commander et utiliser des espèces non invasives).

> La DREAL de Corse propose un possible co-financement de l'ordre de 10 000 euros en 2013 sur l'étude de marché (étape 2).

-> compléments de la fiche par le CBNC en terme de première étape et de financements complémentaires.

L'inventaire est déjà engagé par AREFLEC. L'AO de l'étude de marché doit être préparé.

Préparation de la signature de la Charte par les collectivités.

À COMPLÉTER

Volet B : les espèces piscicoles invasives

Action portée et présentée par le CPIE Centre Corse. Une fiche a été préparée ; elle est assez complète.

Il s'agit de limiter l'introduction d'espèces exogènes. Cette action a un aspect scientifique : **participatif** pour alimenter l'observatoire local de la biodiversité en impliquant les pêcheurs ; et **technique** par pêches électriques ; l'autre aspect, **pédagogique**, concerne l'information et la sensibilisation des pêcheurs de tous âges. Cette action est en cours, elle est à intensifier.

> Une seule association, l'AAPMA (Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique) rassemble plus de 300 pêcheurs, sur tous les cours d'eau (et plans d'eau) de Balagne. Elle mène des actions de sensibilisation, notamment auprès des enfants (fête annuelle). Elle souhaite être partenaire de cette action.

> Le site principal, particulièrement sensible à l'introduction d'espèces exogènes en tant que plan d'eau, est le lac de Codole.

> L'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) est impliqué et à mobiliser.

À COMPLÉTER

-> compléments de la fiche par le CPIE Corte Centre Corse (première étape, budget...).

Réunion préparatoire le 10 ou 11 mai lors de la fête de la pêche pour fixer le calendrier et les premières actions à mener.

- **14. Valorisations thématiques des sentiers de Balagne**

Action portée par l'OMT de Calvi – Pôle Touristique Balagne, présentée par Florence Pinasco.

Une fiche a été préparée, qui décrit précisément les objectifs et le contenu de l'action. Un travail préalable a été mené sur le thème géologique sur cinq sentiers du bassin de vie de l'Île-Rousse.

2 étapes : Sélection des boucles et rédactions du contenu d'interprétation ; Publication.

Le budget estimé : 50 000 € comprend les études géologiques et le contenu d'interprétation.

> Les co-financements ne sont pas encore établis. Des financements sont notamment à rechercher auprès de l'Agence de Tourisme de Corse et du Conseil général de Haute-Corse. Un travail complémentaire doit concrétiser ce point.

-> compléments de la fiche par le Pôle touristique sur le point financier et sur la première étape à envisager.

Plan de financement à compléter (pas de financement de l'OEC).

Voir la DREAL et le CBNC sur les aspects techniques.

À COMPLÉTER

- **15. Reconquête des vergers traditionnels de Balagne**

Action portée par le Foyer rural d'Aregno, présentée par Florence Pinasco pour Joseph-Marie Téaldi.

Une fiche a été préparée ; elle est à compléter.

> L'objectif est de pérenniser et d'étendre toute l'année l'action des deux Foires de l'amandier et de l'olivier de Balagne, qui sont membres de la FFRAAC (Fédération des Foires Rurales Agricoles et Artisanales de Corse).

Enjeux :

- Retrouver la mémoire d'un terroir agricole dont l'économie était fondée sur la production de vergers d'amandiers, d'oliviers, et d'orangers.
- Retrouver les variétés locales traditionnelles et impliquer les populations pour sauvegarder les espèces.

Objectifs :

- Recherches d'ADN / Certification
- Développements de plans
- Restructuration des vergers (plantations et greffes)
- Distributions de plans aux populations

> Mise en relation avec le Conservatoire botanique et l'AREFLEC, qui sont en train de mettre en place à l'échelle de la Corse un réseau de conservation des espèces cultivées ou sauvages (recensement des acteurs, identification des besoins). Rencontre préparatoire à organiser.

> Aide possible à mobiliser en 2013 de la DREAL de Corse.

> Existence d'un travail préalable d'inventaire en Balagne du PNRC (pour le projet de verger-conservatoire de Corte : voir Hélène Nivaggioni) et de Pierre-Jean Luccioni sur les différentes espèces d'agrumes d'Aregno (photos, textes, documents, livre en préparation).

À COMPLÉTER

-> compléments de la fiche à apporter par le Foyer rural sur le plan financier et du calendrier.

Définir plus précisément les étapes clés, le portage, les actions à venir

Rencontres à mettre en place et à organiser autour de professionnels et partenaires techniques :

Atelier à initier pour mieux cadrer la démarche, les besoins, qui fait quoi ? le portage, les actions à venir.

- **16. Production et vente en circuits courts**

Action portée par l'Una Lenza da Annacquà – **Association Balanine d'Agroécologie**, présentée par Abigail Caudron.
Une fiche a été préparée.

Partenaire public : Pays de Balagne

Partenaires techniques : Pays de Balagne, ODARC, OEC, CBNC, Chambre d'Agriculture, INRA, AREFLEC, CIVAM Bio, Cap Vert

> L'objet de l'association balanine d'agroécologie est de soutenir une agriculture vivrière en Balagne ; elle représente actuellement 25 producteurs de Balagne (jeunes, souvent en label bio) ; 3 marchés de producteurs ont été mis en place. Projet d'un permanent et d'un point de vente de producteurs, fixe et ouvert à l'année.

> Les conditions préalables de l'action doivent être précisées, par une réunion de travail entre la structure porteuse et l'**ODARC**. Une condition initiale à réaliser est le changement de statut juridique de la structure associative porteuse en «groupement de producteurs» pour pouvoir bénéficier des aides du PDRC. Les filières en place de production professionnelle doivent être intégrées et regroupées.

> Le Pays et ses élus soutiennent fortement cette initiative. Le Conseil de développement approuve particulièrement ce projet de fiche.

À COMPLÉTER

-> *compléments de la fiche par le porteur sur le point financier et les conditions de mise en œuvre.*

> **Organiser par le Pays une réunion de travail en présence de l'ODARC sur le thème « des circuits courts de distribution » dédiée aux élus du pays de Balagne et du futur groupement de producteurs (acté en réunion par l'ODARC et SMPB et à planifier avec l'OEC).**

- 17. Schéma de développement culturel

Action portée et présentée par l'association **Cultura in Balagna**, qui regroupe actuellement 42 membres, acteur culturels en Balagne. Une fiche a été préparée ; elle est très complète.

Objectifs : Elaboration du schéma et mise en œuvre : de l'étude de préfiguration à l'action.

Budget prévisionnel : 240 000 € (2012-2015)

Elu référent : Attilius Ceccaldi

Partenaires techniques : Conseil de développement, CTC/ic, Pays de Balagne, Pôle touristique

Partenaires financiers : CTC, CG2B, Intercommunalités, Fondation du Crédit agricole

Dossier suivi par la direction de la culture / CTC –Mme GRIMALDI

La démarche associe acteurs culturels, élus, associations. L'action est soutenue par le Pays et les communautés de communes, qu'il faudra à présent approcher officiellement. Les hypothèses de financement seront rapidement validées pour la première phase.

> Des contacts sont déjà pris avec la Fondation Crédit agricole pour la phase suivante de mise en œuvre : intérêt à concrétiser.

Mr Kremer Marietti, direction de l'action culturelle et du patrimoine, est noté comme référent au sein de la collectivité territoriale de Corse.

Mme Grimaldi, directrice de l'ingénierie culturelle, a déjà reçu les porteurs.

> Une nouvelle réunion est programmée le 15 mai pour établir le cahier des charges de la mission de préfiguration : la première étape consistera à un appel d'offre pour choisir le bureau d'étude qui sera chargé de mener l'étude.

Objectif de lancement de l'étude pour septembre 2012.

-> Pistes de financements à concrétiser et appel d'offres à préparer par le porteur Cultura in Balagna .

Première étape : Définir le cahier des charges du schéma de préfiguration (étape 1).

Une réunion Cultura in Balagna / CTC permettra de préciser son contenu.

Vérifier le plan de financement et le budget – Avis Exécutif.

Conventionnement avec CTC et le pays de Balagne (objectifs, enjeux)

Plan de financement

À COMPLÉTER

- **18. Casa balanina di a lingua**

Action portée et présentée par la **Casa Balanina di a lingua**.

Une fiche a été préparée ; elle est très complète.

Le collectif porteur est un réseau inclusif, ouvert. Une convention lie les membres du réseau, individus, associations, collectivités (le Pays en est signataire). Chaque action, collectivement acceptée, est développée par au moins deux acteurs.

> Le service de la langue corse (Serviziu Lingua Corsa), qui finance l'action, est favorable à l'établissement d'une convention triennale entre la CTC et le réseau, qui pérennise la programmation et son financement.

> Possibilité d'étudier l'implication de l'Université, de faire intervenir des étudiants corsophones.

La question budgétaire est réglée sur 2011.

À suivre pour 2012-2013 ; semble OK sur l'ensemble (coût annuel estimé 75 500 euros financé à 80%).

-> Reste à mettre en place le principe d'une convention triennale

Convention à récupérer – MORUCCI – Serviziu Lingua Corsa

À COMPLÉTER

- 19. Accompagnement d'un établissement scolaire pour la mise en place d'un Agenda 21 scolaire

Action portée et présentée par le **CPIE Centre Corse « A Rinascita »**.
Une fiche a été préparée.

Partenaires techniques : Pays de Balagne, Ecole(s) pilote(s), Inspection d'académie, PNR, Aghjasole

Partenaires financiers : DREAL, OEC, Mairie : à préciser

Référent de la collectivité : Attilius CECCALDI (Pierre POLI est particulièrement impliqué)

Cette action ajoutée est jugée intéressante par le Pays : elle doit être précisée et des contacts pris avec des candidats potentiels, chefs d'établissement et leurs équipes pédagogiques. Si un établissement n'est pas volontaire avant l'été, cela repousserait d'un an la démarche, pour laisser le temps à une sensibilisation plus large.

Les actions et contacts doivent être pris sous l'égide centralisatrice du Pays.

> À lier avec les actions menées par le PNR (contact : Martine Filibert, projets d'école) et avec l'association Aghjasole (voir action «Éducation à l'environnement»).

> Piste possible d'établissement : le collège de l'Île-Rousse, l'école HQE de Monticello.

-> compléments de la fiche (financements, partenariat) par le CPIE et prises de contact à effectuer pour concrétiser l'action.

Trouver le lieu d'expérimentation d'ici fin juin (Pays).

Réunion avec le CPIE, le Pays, le site volontaire pour initier le projet et définir les modalités de sa réalisation. Contact avec l'inspection d'académie en parallèle.

Identification des rôles et des missions de chacun (CPIE).

Préciser le budget et le partenariat financier (CPIE).

Rôle des partenaires à identifier (avec PNR, Aghjasole...)

À COMPLÉTER

- **20. Caractérisation et attentes des néo-balanins**

Action portée et présentée par le **Conseil de développement**.

Une fiche a été préparée ; elle est à compléter.

Coût estimé : 35 000 euros.

À partir d'une étude démographique rétrospective du Conseil de développement, il s'agit d'avoir une approche qualitative des néo-balanins (à partir d'entretiens approfondis auprès de résidents installés depuis moins de cinq ans par exemple).

> Cette action va enrichir la réflexion menée pour le schéma de cohérence territoriale (SCOT).

> Des co-financements sont à rechercher auprès des collectivités et de la CTC au titre de l'accompagnement du SCOT.

-> compléments de la fiche et précisions sur l'action par le Conseil de développement.

À COMPLÉTER

- **21. Mise au point d'un tableau d'indicateurs de la qualité de vie des résidents balanins**

Action portée et présentée par le **Conseil de développement**.

Une fiche a été préparée ; elle est à compléter (un devis détaillé a été préparé).

Coût estimé : 45 000 euros.

Le Conseil de développement de Balagne et le Forum des Citoyens Actifs de Balagne ont déjà engagé cette réflexion ; le laboratoire **LISA** (Université/CNRS) a été mobilisé.

En 2012 est prévu le choix définitif des indicateurs (par LISA) ; certains indicateurs ne seront pas encore disponibles à l'échelle du Pays (une commande en parallèle à l'INSEE de données territorialisées sera nécessaire) ; une présentation chiffrée de ces indicateurs avec le Pays est envisagée pour fin 2012. L'objectif est de mettre en place un observatoire avec une mise à jour annuelle des données, et des éléments comparatifs dans le temps et l'espace. Les tableaux complémentaires seront conçus en 2013.

> Cette action (étude) est préparatoire au schéma de cohérence territoriale (SCOT).

> Des co-financements sont à rechercher auprès des collectivités et de la CTC au titre de l'accompagnement du SCOT.

-> compléments de la fiche et précisions sur l'action par le Conseil de développement.

À COMPLÉTER

Conclusion

Ce compte rendu des ateliers rappelle le besoin à présent :

(1) de compléter les fiches actions de manière à les rendre opérationnelles.

Les porteurs de chaque action doivent apporter les compléments et précisions nécessaires à la fiche correspondante (voir la partie surlignée en rouge «à compléter»).

Les fiches-actions déjà remplies ont été relues attentivement, complétées des apports des ateliers ; les parties à compléter par le porteur du projet ont été identifiées par un «à préciser».

Des entretiens directs entre le porteur du projet et un acteur pertinent (technique et financier) doivent permettre de préciser de nombreux points.

L'Office de l'environnement et les autres services de la CTC apportent à cette fin leur appui sur les plans techniques et financiers selon leurs compétences et engagements respectifs.

Pour les actions plus complexes qui impliquent différents acteurs, des réunions préparatoires sur la forme de micro-ateliers peuvent se tenir pour clarifier et préciser les choses entre le Pays, le porteur de l'action, et leurs différents partenaires techniques et financiers.

Ces **réunions de travail** de 1 à 2 heures sont proposées à l'invitation du Pays, en Balagne **le mercredi 13 juin**, entre les porteurs et les partenaires techniques et financiers :

- **Éducation** à l'environnement et au patrimoine Action 6 : Pays - Établissements scolaires pilotes - OEC/Education - Aghjasole - CPIE Centre Corse,
- **Déchets** Action 8 : Pays - Communautés de communes - OEC/Déchets - SYVADEC - CCI2B ;
- **Biodiversité** - Action 11, 13, 15 : Pays - Foyer rural - DREAL - OEC/CBNC - CPIE Centre Corse - AREFLEC,
- **Biodiversité production** Action 16 : Pays - Association balanine d'agro-écologie - ODARC - OEC/CBNC - AREFLEC,
- Réunion avec le Pays ;

(2) Les fiches actions seront validées au final par leurs auteurs et par le Syndicat mixte du Pays.

(3) Elles seront présentées et acceptées lors du comité de pilotage final 4.



Merci de votre attention

Vi ringraziamo di u vostru ascoltu

<http://agenda21.arobase-multimedia.com>